

U. I. G. M.
Rond Point Harfleur
71200 Le Creusot
SA au capital de 460.000 euros
RCS Le Creusot 739 308 255

**Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale extraordinaire
du 28 mars 2003**

Messieurs les actionnaires,

Vous êtes réunis en assemblée générale extraordinaire pour décider l'augmentation du capital de la société pour 1.000.000 d'euros, à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

Cette opération est rendue indispensable pour assurer la survie de la société.

En effet, le Conseil a pris connaissance de la situation réelle de la société qui est profondément détériorée.

Une note examinant la situation de la société est jointe à ce rapport.

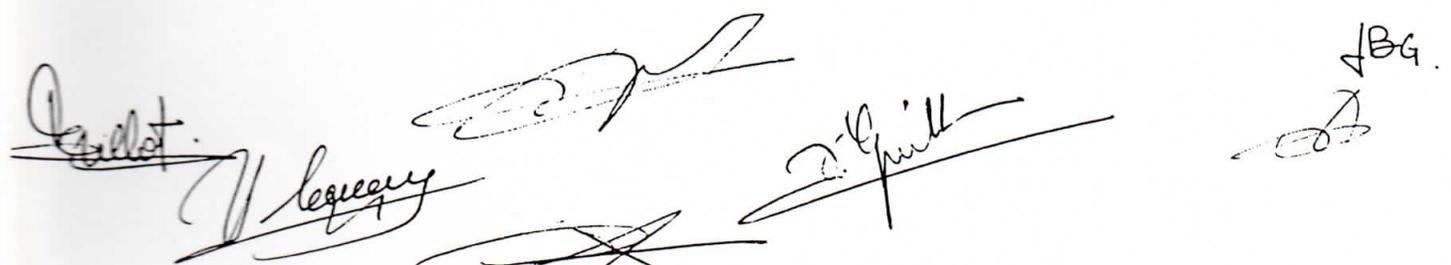
La trésorerie disponible ne permettra plus, dans les jours à venir, de couvrir le passif exigible.

Le seul moyen d'éviter de saisir le Tribunal d'une déclaration de cessation des paiements est de décider une telle augmentation sur l'engagement préalable de chacun des actionnaires de souscrire à cette augmentation de capital.

En effet, à défaut, les prescriptions légales concernant l'obligation de déclaration au Greffe du Tribunal ne pourraient être respectées.

C'est pourquoi, nous vous invitons à approuver par vos votes les résolutions qui vous sont proposées dans l'hypothèse où l'accord des actionnaires à souscrire à ladite augmentation portera sur 90% au moins de l'augmentation de capital.

Le Conseil d'Administration

The block contains several handwritten signatures in black ink. From left to right, there are approximately six distinct signatures, some appearing to be initials or full names, representing the members of the Board of Administration.

RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE
NOTE ANNEXE
EXAMEN DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous vous proposons pour commencer de revenir sur le bilan du premier exercice de la société, ensuite d'examiner les résultats des cinq mois suivants et enfin de voir la structure du bilan. Nous verrons alors l'origine des pertes, la situation actuelle réelle de la société et ce que peut être un projet de redressement.

I - BILAN DU 1^{ER} EXERCICE

Le 1^{er} exercice de 12 mois finissant le 30 septembre 2002 s'est traduit par un CA de 3 967 K€ et un résultat net négatif de (209) K€.

Ce résultat a été réalisé en prenant en compte :

- | | |
|---------------------------------|---------|
| - une production stockée de | 318 K€ |
| - une production immobilisée de | 38 K€ |
| - une variation de stock de | <75> K€ |

Nous avons décidé d'auditer ces divers postes, car ils nous semblent surévalués. La perte du 1^{er} exercice a sans doute été plutôt de l'ordre de 300 à 350 K€.

II - SITUATION DES 5 PREMIERS MOIS DU 2^{EME} EXERCICE

Les cinq mois suivants se sont traduits par les CA suivants :

	<u>K€</u>
Octobre	190
Novembre	306
Décembre	215
Janvier	113
Février	324
Total	<u>1.148</u>

Si l'on considère que le point mort se situe aux alentours de 420.000 €, ces CA sont très faibles et entraînent à fin février une perte très élevée de 770.000 € pour ces seuls 5 mois. Par ailleurs, 770.000 € de pertes sur 5 mois correspondent à 1,7 M€ de pertes sur 12 mois ; enfin, 770.000 € de pertes pour un chiffre d'affaires de 1.148.000 € correspondent à des pertes égales à 67 % du CA. La conséquence de ces pertes est que la structure financière de la société est désormais totalement déséquilibrée.

De
139.
1
re
a

III - STRUCTURE FINANCIERE

	<u>K€</u>		<u>(estimation)</u>
	<u>au 30/09/01</u>	<u>au 30/09/02</u>	<u>au 28/2/2003</u>
a) Capitaux propres	460	250	<520>
b) Dettes financières	1000	1 360	1830
c) Taux d'endettement (b/a)	217 %	544 %	- ns -
d) Immos nettes c	1155	983	900
e) Capitaux propres/immos (a/d)	40 %	25 %	- ns -

On voit que l'augmentation de capital nécessaire est bien d'au moins 1 million d'euros. Une telle augmentation permettrait de remettre les capitaux propres à + 480 K€ et la dette à 830 K€ soit encore un endettement élevé de 173 %. Une augmentation de capital inférieure ne servirait donc à rien. Pour un endettement raisonnable, une augmentation de capital de 1.500.000 € serait plus réaliste.

IV- SITUATION DES EMPRUNTS ET DE LA TRESORERIE

A la mi-mars, la totalité des lignes bancaires d'origine sont utilisées, à savoir :

<u>K€</u>	<u>Moyen Terme</u>	<u>Court Terme</u>	<u>Total</u>
Lyonnaise	229	229	459
Générale	229	229	459
Bque. Pop.	229	229	459
Bourgogne	457	--	457
TOTAL	1144	687	1834

En l'absence d'augmentation de capital, la société se trouvera en cessation de paiements dès la fin mars.

V - ANALYSE DE L'ORIGINE DES PERTES :

L'échec du projet UIGM et les pertes générées pendant les 17 derniers mois résultent des causes ci-dessous.

- 1) un manque de commandes,
- 2) une structure trop lourde et trop coûteuse,
- 3) des difficultés de gestion diverses.

1/ - Le manque de commandes

a) - FRAMATOME -

Lorsque FRAMATOME cède son usine à la société UIGM créée à cette occasion par le groupe SEEB, un important volume d'affaires en provenance de Framatome est prévu. Dans la réalité, le chiffre d'affaires réalisé par UIGM avec FRAMATOME a été très faible. La raison en est que Framatome se concentre sur sa seule usine de Saint Marcel et passe beaucoup de commandes à l'étranger, et principalement au Japon.

ou
JBY
Jee
2

b) - SEEB -

Le groupe SEEB devait apporter 20.000 heures de travail par an. En réalité, SEEB sera incapable d'apporter une commercialité substantielle à UIGM (500 heures seulement). Il n'y a en réalité presque pas de synergies entre SEEB et UIGM.

c) - NFM -

Au départ, les commandes de NFM représentent un volume intéressant, mais très rapidement la dégradation des relations entre UIGM et NFM rend les choses difficiles et actuellement UIGM ne peut plus compter sur un gros CA avec NFM. Au surplus les contrats signés à l'origine ne facilitent pas la vie d'UIGM, car ils poussent mécaniquement les prix à la baisse.

d) - INDUSTEEL -

INDUSTEEL, l'autre gros client potentiel (forge et fonderie) se porte de son côté assez mal avec une activité en déclin, voire même, une menace de fermeture. Dans ce contexte les chiffres d'affaires sont restés faibles et sans perspectives pour le futur.

e) - Le chiffre d'affaires nécessaire

Avec un effectif de 65 personnes et les charges actuelles, il faut un CA annuel d'au moins 5 millions d'euros (soit un CA par personne de 770.000 €), un CA de 420.000 € par mois pour équilibrer seulement les comptes et un CA de 6 millions d'euros pour dégager un résultat permettant de moderniser les machines.

2/ - Une structure trop lourde

a) Le loyer

Le loyer contractualisé au départ entre Framatome Harfleur 2000 et UIGM est incroyablement élevé (loyer + charges du 1^{er} exercice) = 380.000 € HT, soit 10 % du CA. Ce qui est aberrant, il est évident qu'avec un pareil loyer et un chiffre d'affaires si faible, la société ne pourra jamais équilibrer.

b) La charge financière

Au départ, la société UIGM est construite avec des capitaux propres beaucoup trop faibles et des dettes bancaires beaucoup trop élevées avec un ratio initial de 217 %.

Au départ, les capitaux propres ne couvrent même pas l'achat du fonds de commerce.

Avec un tel point de départ, il suffit d'une année de pertes pour mettre la société dans une situation impossible.

3/ - Une gestion erratique.

Les 17 premiers mois voient apparaître des litiges importants relatifs au transfert des machines et à leur entretien. Tout ceci détériore les relations commerciales et la capacité de la société de trouver un équilibre.

DC
JBG
3 Ju
EE

VI – UNE SITUATION ACTUELLE INTENABLE

Avec une situation financière totalement déséquilibrée, des charges trop lourdes, un chiffre d'affaires trop faible et des conflits avec ses voisins UIGM se trouve aujourd'hui dans une situation intenable qu'il sera extrêmement difficile de redresser sans un plan d'action absolument drastique.

VII – UN PROJET

La première chose à faire est une première augmentation de capital d'un minimum d'1 million d'Euros qui devra potentiellement être suivie d'une deuxième. Ensuite, il faut résoudre le conflit NFM, obtenir un meilleur chiffre d'affaires avec Framatome, commencer à mettre en jeu les synergies potentielles avec Sfar/Civad. Négocier une baisse du loyer importante avec Harfleur 2000 et négocier une réduction ou un étalement de l'endettement avec les banques. Le tout avec une politique commerciale plus dynamique. Selon la perspective commerciale obtenue, l'effectif devra peut-être également être adapté. Il faut 5 M€ de CA pour 65 personnes. Si la société ne peut faire plus que 4 M€, l'effectif correspondant est au maximum de 50 personnes. Des capitaux seront par ailleurs nécessaires pour retrofiter les machines et terminer le déplacement des dernières. Il nous faudra sans doute un mois de plus pour déterminer à quel niveau de chiffres d'affaires récurrent peut prétendre UIGM.

DL

JBG.

4 JU